

Clément Molizon nommé Délégué Général de l'Avere-France

Le 05/07/2022 à Paris

A l'issue du Conseil d'Administration du 5 juillet 2022, Clément Molizon a été nommé Délégué Général de l'Avere-France, l'association nationale pour le développement de la mobilité électrique. Il succède dès à présent à Cécile Goubet qui, durant plus de quatre ans, a officié à ce poste et a largement contribué au développement de l'association. Clément Molizon, jusqu'alors Délégué Général Adjoint en charge des Relations Institutionnelles de l'Avere-France, en devient son Délégué Général et rapporte à son Président, Antoine Herteman.



Diplômé de Sciences Po Bordeaux, Clément Molizon a d'abord été Consultant en Affaires Publiques au sein du cabinet Domaines Publics puis chez Publicis Consultants. Il s'est très rapidement spécialisé sur les sujets de la mobilité électrique, de l'énergie et des infrastructures de transports. Passionné par le secteur de la mobilité électrique et de la décarbonation des transports, il poursuit naturellement son engagement en rejoignant l'Avere-France dès mars 2019.

Aussi, après presque 3 ans et demi en tant que Responsable des Relations Institutionnelles et Délégué Général Adjoint depuis le mois de janvier 2021, le Conseil d'Administration du 5 juillet 2022 a nommé Clément Molizon au poste de Délégué Général de l'Avere-France.

L'Avere-France et [son Conseil d'Administration](#) tiennent à remercier et à féliciter Cécile Goubet pour son dévouement et son investissement efficace dans la Direction de l'Avere-France. Elle a notamment permis de multiplier le nombre d'adhérents (l'Avere-France comptant, aujourd'hui, plus de 200 membres, dans les domaines industriel, commercial, institutionnel ou associatif), de placer l'association au cœur de l'écosystème de la mobilité électrique et d'en faire une référence en matière d'expertise et de légitimité.

Cécile Goubet a rejoint le 28 juin 2022 le poste de Conseillère décarbonation, sobriété et efficacité énergétiques au sein du cabinet de La Ministre de la Transition Energétique, Mme Agnès Pannier-Runacher.

A propos de l'Avere-France

L'Avere-France est l'association nationale pour le développement de la mobilité électrique. Créée en 1978 pour représenter l'ensemble de l'écosystème de la mobilité électrique dans les domaines industriel, commercial, institutionnel ou associatif, elle a pour objectif de faire la promotion de l'utilisation des véhicules électriques et hybrides rechargeables. Elle rassemble aujourd'hui plus de 200 adhérents.

CONTACT PRESSE

Martin Kolle : martin.kolle@lobbycom.fr / 06 89 70 17 51